



DEUX NATIONS, UNE FÊTE
FESTIVAL HISTORIQUE DE CACOUNA
 RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES

**RÉSERVEZ
 VOS
 17-18-19
 AOÛT
 !
 POUR
 PARTAGER
 ET FÊTER**
 page 5

page 3

Anne Archambault

RÉÉLUE

page 20

Éditions EPIK
 Nos Publications en Vente
 à la ST-JEAN et au FESTIVAL HISTORIQUE



DEUX NATIONS, UNE FÊTE
FESTIVAL HISTORIQUE DE CACOUNA
RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES

RÉSERVEZ
VOS
17-18-19
AOÛT
!
POUR
PARTAGER
ET FÊTER

page 5

Anne Archambault

page 3



RÉÉLUE



page 20

Éditions EPIK
Nos Publications en Vente
à la ST-JEAN et au FESTIVAL HISTORIQUE

sommaire

Vol. 38, no 3 - Juin 2012

- 3 édito + malécites
- 4 la st-jean
- 5 2 nations 1 fête
- 6 fabrique + jacques michaud
- 8 jeu-concours + jr de la terre
- 9 parc-école
- 10 c. pop. + alzheimer
- 11 coll. n-dame + langue magik
- 12 municipal
- 16 prix patrimoine + karaté
- 17 fenêtre rurale
- 19 babillard
- 20 marées + éditions EPIK

+ (distribution locale)
notre cahier des services

Visitez
www.journalepik.com
et EXPRIMEZ-VOUS!



NOTRE COUVERTURE

* Logo de l'événement *Deux Nations Une Fête* dont la première édition, comme fêtes regroupées, se déroulera en août prochain.

** Anne Archambault vient d'être réélue Grand Chef en récoltant 76% du suffrage.

*** Avec la toute récente réimpression de «Découvrir Cacouna», les Éditions EPIK offrira ses 4 publications en vente aux 2 fêtes majeures de l'été.

Photos Yvan Roy

à la une

DEUX NATIONS UNE FÊTE
RÉSERVEZ VOS 17, 18, 19 AOÛT!
p. 9

ANNE ARCHAMBAULT RÉÉLUE!
Élections 2012 chez les Malécites
p. 3

NOS PUBLICATIONS
EN VENTE À LA ST-JEAN ET EN AOÛT
p. 5

PARUTIONS À VENIR 2012
Première date: réception matériel
2^e date: distribution

#266 - SEPT = 6 et 13
#267 - OCT = 18 et 25
#268 - DÉC = 13 et 20



**Des drapeaux aux couleurs de la Fête
devraient être disponibles en cours d'été.
SURVEILLEZ LES AFFICHES!**

Le journal EPIK reçoit annuellement une aide au fonctionnement d'un peu plus de 6000\$, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Culture,
Communications et
Condition féminine



Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »
- **TIRAGE**: 1000 exemplaires, 6 fois /an
- **DISTRIBUTION**:
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;
PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.
- **CONTACTEZ YVAN ROY** (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPÔT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,
ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est
membre de
Communications
Publi-Services Inc.
(Placement pub.)

Christian Daigle, 1985

d'
Y
v
a
n

R
o
y

Les quatre publications des Éditions EPIK, présentées en dos de couverture, seront en vente en kiosque aux Fêtes de la St-Jean (Salle paroissiale) et au Festival Historique (Fontaine Claire).

C'est avec une grande fierté que nous offrirons ces produits aux visiteurs. Chaque document est une plongée au cœur de notre propre histoire, au cœur du quotidien de nos ancêtres, de nos parents, de notre enfance. Quelle chance de pouvoir compter sur une telle somme d'informations sur nos racines locales et accumulées en grande partie par nos passionnés locaux, Lynda Dionne et Georges Pelletier!

C'est d'ailleurs ce qui avait motivé, l'automne dernier, la mise sur pied du projet-pilote «Les Appartements des Marchands». L'objectif était de créer un lieu de découverte, de connexion et de mise en valeur permanente de notre héritage culturel local. Au terme des dix mois du projet-pilote (30 juin), on sait que la population y a cru, supportant à elle seule près de 60% des coûts du projet, via l'achat de cartes d'invités et des produits d'autofinancement, et la participation aux soirées culturelles bénéfiques. La municipalité (1500), le CLD (500) et la Caisse DuParc et Villeray (500) ont récemment complété les 40% restant.

Mais l'EPIK ne pourrait en assumer la gestion permanente. De tels lieux se gèrent habituellement par des corporations ad hoc, des fondations ou par les municipalités elles-mêmes. Toutefois, l'EPIK avait intégré dans le projet-pilote cette dimension de permanence par l'élaboration de scénarios de suivis au projet. Ces scénarios devraient se concrétiser comme suit: pour l'été qui vient, avec l'étroite et généreuse collaboration de *L'Atelier de Gafomo*, l'essentiel de l'exposition sera relocalisée et accessible au rez-de-chaussée de *Gafomo*, à l'arrière de la section *magasin*.

Les détenteurs d'une **carte d'invité** (vous êtes plus de 85), pourront encore profiter de ses avantages (dont l'accès gratuit et les rabais sur un abonnement et sur l'achat des cartes historiques). En plus, sur présentation de votre carte, vous aurez un rabais de 5.\$ à l'achat de chacune de nos trois publications historiques, et ce, non seulement à Gafomo même, mais aussi aux kiosques de vente à la St-Jean et au Festival. Quant aux visiteurs ponctuels, ils seront invités à déposer une contribution volontaire pour assurer la poursuite des efforts de mise en valeur. Par la suite, le fonds d'exposition, comprenant archives papier et documents visuels, devrait être intégré au réaménagement de la bibliothèque municipale dans la sacristie de l'église St-Georges, incluant le matériel de visionnement.

Il vous est encore possible, tout l'été, de participer à la permanence de cette mise en valeur en prenant votre **carte d'invité**, à 20.\$, si ce n'est déjà fait, ou en déposant votre contribution lors d'une visite à Gafomo. ou encore par la poste (EPIK - *fonds de mise en valeur*, C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0). Ces argents permettront d'absorber certaines dépenses supplémentaires d'impression et d'achat de matériel, sans toucher au budget de fonctionnement régulier du journal communautaire.

Alors de belles vacances, une bonne Saint-Jean et une magnifique première Fête rassemblant nos deux Nations!

Notre objectif est toujours d'atteindre 100 cartes vendues ! Encore temps d'en être!

**Les cartes d'INVITÉ(e)S sont disponibles auprès de:
L'Atelier de GAFOMO, 418 867-3976
ou Yvan Roy, 418 862-3061**

Les publications des Éditions EPIK sont en vente, à Cacouna: à l'Atelier de GAFOMO, au Marché Desbiens, au Dépanneur Kakou et au Bureau municipal; à Rivière-du-Loup, aux Librairies Boucher, du Portage et de la Coop du Cégep.

PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER: ÉLECTIONS DU 10 JUIN 2012

Anne Archambault est réélue «Grand Chef» avec 76% des voix



Photo: Hugues Albert

Anne Archambault, au centre, en compagnie du nouveau Conseil malécite : Sébastien Thibeault, Amélie Larouche, Carol Dallaire et Anny Rioux.

Anne Archambault a récolté 308 des 407 votes des membres dont plusieurs provenaient d'aussi loin que la Californie, le Maine, Ottawa, les Maritimes, La Romaine, Sept-Iles, Gatineau, Montréal, Québec...

Quant aux quatre Chefs Conseillers élus, il s'agit d'Amélie Larouche (317 voix) et Sébastien Thibeault (272), de St-Anaclet, pour un premier mandat, et d'Anny Rioux (295) de Rivière-du-Loup et Carol Dallaire (248) de Chicoutimi, qui en sont à leur deuxième.

Les mandats sont de quatre ans.



LA ST-JEAN-BAPTISTE À CACOUNA

SALLE PAROISSIALE

9h00

**GRANDE FOIRE DE PRODUITS LOCAUX
et VENTE de GARAGE**

10h00

**Jeux gratuits pour la famille
avec prix à gagner !**

- Jeux gonflables 10h-16h
- Jeux d'adresses 10h-16h
- Baseball-poche 10h-12h
- Pétanque ATOUT 13h-16h

PARC FONTAINE CLAIRE

17h30 Souper Hot-dog

19h00 Chansonnier : Bernard April

*Un auteur et interprète de notre coin de pays
qui va nous faire revivre les succès d'hier et
d'aujourd'hui!*

20h30 Feu de la St-Jean

22h30 Feux d'artifices

Productions Royal Pyrotechnie

Bienvenue à tous!

**Venez participer à votre fête
de la culture québécoise!**

TERRAIN DE JEUX ÉTÉ 2012

*Une équipe du tonnerre avec Émilie Dumont et
Alexandre Dion comme responsables (tous 2 en
2^e année d'université en enseignement),
et Kéryan Boucher au service de garde.*

OUVERT TOUT L'ÉTÉ !

(Unique au Québec)

120.\$

taxes et coûts des sorties inclus
100.\$ par enfant additionnel

SERVICE DE GARDE

7h à 18h = 7.\$ / jour utilisé

Contactez-nous!

867-1781, #5

Les Loisirs Kakou

Jean-Yves Chouinard, coordonnateur

OFFRE D'EMPLOI : AUBERGISTE

Tâches et responsabilités :

Dans le cadre de ses fonctions, l'aubergiste doit assurer la tenue du gîte touristique Les Maisons du Phare, situé sur l'île Verte. Neuf chambres, capacité de 20 clients, offrant la formule coucher-déjeuner. L'aubergiste devra participer à toutes les phases d'opération de la tenue du gîte :

Renseignements et prise de réservation ;

Accueil des clients et des visiteurs ;
Préparation et service des déjeuners ;
Entretien ménager des chambres et pièces communes ;
Effectuer les tâches du cahier de charges
(quotidiennes et hebdomadaires) ;
Assurer un lien direct entre les demandes de la clientèle du gîte
et le directeur général.

Compétences requises :

Facilité de contact avec la clientèle
Facilité à travailler en équipe
Sens de l'organisation, responsable, faire preuve d'autonomie
dans l'exécution de son travail.

Conditions d'emploi :

Salaire de 11,50 \$ l'heure
Horaire de travail : temps plein, 40 heures par semaine
Période de travail : 12 semaines, de juin à septembre

Conditions particulières :

Début de l'emploi : vers la mi-juin 2012
Toute personne intéressée à combler ce poste devra soumettre
sa candidature avant le 23 juin 2012 à 16 h 30.
Vous devez poster votre curriculum vitae au:
2802 chemin du Phare, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, G0L1K0,
ou par courriel : phare@ileverte.qc.ca

*Pour information : 418-898-2730
Gérald Dionne, directeur général*

Conseil de FABRIQUE

Emploi étudiant

Nous recherchons un(e) étudiant(e) âgé(e) entre 16 et 30 ans pour effectuer la visite guidée de l'Église du 01 juillet au 11 août à raison de 40 h. semaine.

Les intéressé(es) appellent au presbytère ou Claudette Larochelle, 418-862-8123 pour informations.

Cimetière

Les personnes qui possèdent un monument et qui désirent le faire nettoyer, s'informent au presbytère pour renseignements supplémentaires.

Nous pourrions, selon la demande, louer l'équipement nécessaire et nous procurer le matériel pour exécuter le travail et facturer le coût. Plusieurs monuments sont dans un très mauvais état, c'est à chaque propriétaire de l'entretenir.

Merci de votre implication et de votre compréhension.

Activités à venir

Vente à l'encan, dimanche le 07 octobre après la messe de 9h.

Bingo en novembre, date à confirmer.

Votre présence sera grandement appréciée lors de la tenue de ces activités. Bon été à vous tous !

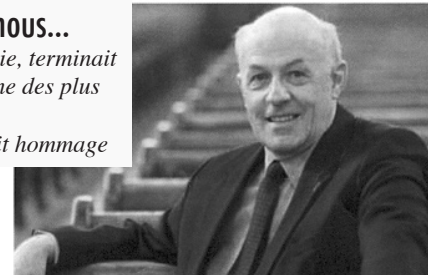
Le conseil de Fabrique
Claudette Larochelle, présidente

JACQUES MICHAUD prêtre, un gars de chez nous...

Jacques Michaud, garçon de Georges et Anna-Marie, terminait récemment deux mandats de six ans au service d'une des plus "grosses" paroisses du diocèse de Québec.

À la "grand-messe" du 3 juin dernier, on lui rendait hommage et en voici quelques extraits...

«Être pour les autres un chemin qu'on utilise et qu'on oublie»



À l'été 2000, L'Ancienne-Lorette accueillait son nouveau curé, un certain Jacques Michaud. Douze ans et deux mandats plus tard, le religieux s'apprête à faire ses valises et à laisser à son successeur une église en bonne santé financière et des paroissiens dynamiques. Bilan du passage d'un homme qui a été très apprécié, mais qui souhaite pourtant être rapidement oublié.

Avant de s'y installer, le prêtre originaire du bas du fleuve trouvait l'église de L'Ancienne-Lorette particulièrement impressionnante. «*Je venais souvent dans le coin. Je me disais quelle belle et grande église. Je n'en serai jamais digne!*», lance Jacques Michaud d'entrée de jeu.

Or non seulement il avait sa place à la tête de la paroisse Notre-Dame de l'Annonciation, mais en plus, il y a reçu un accueil enthousiaste. «*C'est une paroisse très dynamique. Des gens très coopératifs, compétents en liturgie, en musique, en secrétariat. En fait, un curé ne pourrait rien faire sans ces personnes précieuses*», assure le prêtre. (...)

Reste que même si les paroissiens sont dynamiques, leur nombre diminue, comme partout ailleurs au Québec.

«Il n'y a pas beaucoup de relève chez les 45 ans et moins, et je trouve ça triste. La messe, c'est notre meeting. Une équipe de hockey qui ne se rassemble plus, elle n'existe plus. Un parti politique qui ne fait plus de réunions est moribond», se désole M. Michaud. (...)

Si les années ont passé très vite, Jacques Michaud quitte ses fonctions l'âme en paix. «*Être curé, c'est avant tout accepter de ne pas s'installer. On donne son maximum et quand on commence à manquer de nouveautés, il en arrive un autre. Il y a une certaine sagesse là-dedans. Ma seule souffrance, c'est quand je pense à ce qui attend nos communautés demain, la tâche sera immense mais l'Esprit veille*», termine-t-il.

Mme Thais Martel pour L'Appel, membre du Groupe Québec Hebdo Photo Yvan Gravel

REVENU
QUÉBEC



PROGRAMME DE GESTION DE L'EXEMPTION FISCALE DES INDIENS EN MATIÈRE DE TAXE SUR LES CARBURANTS

Nouvelle attestation d'inscription



À compter de l'été 2012, de nouvelles attestations d'inscription seront délivrées aux Indiens, aux conseils de bande, aux conseils de tribu et aux entités mandatées par une bande déjà inscrites au programme. À partir de ce moment, ceux qui s'y inscriront recevront également ces nouvelles attestations d'inscription.

Les Indiens qui ont obtenu leur attestation d'inscription au programme n'ont pas à payer la taxe sur les carburants lorsqu'ils achètent du carburant dans une station-service située sur une réserve ou dans un établissement indien au Québec.

Vous n'êtes pas encore inscrit? Procurez-vous un formulaire d'inscription

- en consultant le site Internet de Revenu Québec, au www.revenuquebec.ca;
- en téléphonant au 1 800 567-4692 (sans frais).

Notez que vous pouvez également obtenir un formulaire d'inscription auprès de certains conseils de bande.



Feuilletez-le

Pour connaître nos principales réalisations dans le domaine du développement durable, consultez notre rapport en ligne.

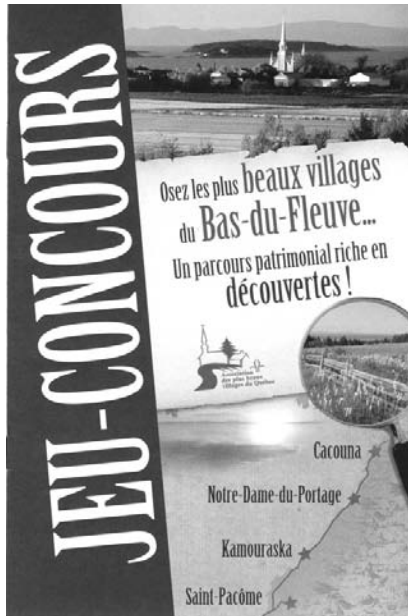
www.hydroquebec.com/developpementdurable



Parcours patrimonial des plus beaux villages du Bas-du-Fleuve

Les municipalités de Saint-Pacôme, Kamouraska, Notre-Dame-du-Portage et Cacouna, toutes quatre accréditées par l'Association des plus beaux villages du Québec, **vient de créer le Parcours patrimonial des plus beaux villages du Bas-du-Fleuve.**

L'initiative vise à favoriser le tourisme culturel et historique au Bas-Saint-Laurent par une mise en valeur commune du patrimoine naturel et bâti de ces milieux.



Les visiteurs du parcours pourront découvrir l'histoire épique de « Kagwanak » (Cacouna) et de la communauté malécite, les « ponts d'or » (couchers de soleil) de Notre-Dame-du-Portage sur les îles Pèlerins, l'architecture exceptionnelle et l'importance historique de Kamouraska pour la région, ainsi que les paysages et le patrimoine unique de Saint-Pacôme.

Un jeu-concours s'adressant aux visiteurs du Parcours est en place pour la saison estivale 2012.

Au fil de leur visite, les participants sont invités à répondre à un questionnaire portant sur des éléments historiques propres aux communautés visitées. Le concours s'échelonne de la mi-mai à la fin septembre 2012. Le premier prix de ce concours est composé d'un séjour hivernal pour deux personnes au sein de ces mêmes communautés.

À Cacouna, les dépliants de participation sont disponibles aux endroits publics habituels et la boîte de dépôt des questionnaires est à la Boutique d'artisanat des Malécites (Maison Denis-Launière).

Madeline Jean et Désiré Pelletier, fêtent, le 19 juillet 60 ans de souvenirs.

Comme un diamant, ils brillent encore au fil des années. Comme un diamant, leur vie et leur amour sont éternels.

Toujours ensemble, toujours unis.

Félicitations à vous deux, pour vos noces de diamant!

De la part de vos 8 enfants, de vos 25 petits-enfants, de vos 12 arrière-petits-enfants ainsi que nos conjointes et conjoints.



Jour de la Terre

Un Cacouna plus vert

26
mai
2012



Par un beau samedi matin ensoleillé du mois de mai, une bonne cinquantaine de résidents de Cacouna se sont présentés devant la Salle paroissiale pour profiter du « Jour de la Terre à Cacouna » et pour pouvoir mettre de la couleur dans leur environnement.

Chênes, bouleaux jaunes (merisiers), érables, pins, cèdres, frênes, en tout ce sont 280 arbres offerts par le Ministère des Ressources naturelles et de la faune dans le cadre de « Mai, mois de l'arbre et des forêts » qui ont été distribués à cette occasion. Plusieurs personnes sont également reparties avec des soucis! En fait avec des semences de Soucis, ces belles fleurs jaunes ensoleillées qui étaient offertes avec d'autres plants et semences de fleurs de toutes sortes : Œillets d'Inde, Impatientes, Cosmos, Violettes, Amarante, Bourrache, Centaurée, Gloire du matin, Pavot de Californie.

Plusieurs citoyens avaient aussi amené des boutures de plantes en vue d'un échange. Les plates-bandes débordantes de la salle paroissiale ont également été mises à contribution! C'est ainsi que certains sont repartis avec des boutures d'Hostas et de Marguerites. Enfin, une quinzaine de personnes ont répondu à l'invitation de faire analyser leur eau.

Cette activité, qui a eu lieu samedi matin le 26 mai dernier, était organisée par le Comité de développement de Cacouna en collaboration avec Loisirs Kakou (merci Jean-Yves!) et la Municipalité de Cacouna. Mis à part l'analyse d'eau qui coûtait 30\$, tout était gratuit.

En terminant, quel endroit intéressant et bien situé pour organiser de tels échanges. J'y verrais bien, pourquoi pas, un marché public!

Sylvie Michaud
pour le Comité de développement





CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

18 août 2012 : Deuxième édition du tournoi de golf
Septembre 2012 : Collecte de bouteilles
9 décembre 2012 : Concert bénéfique de l'Harmonie de RdL
Printemps 2013 : Dernière collecte de bouteilles
Été 2013 : Aménagement complet du parc
Août 2013 : Troisième édition du tournoi de golf

Merci de nous encourager.

Les membres du comité de financement du Parc-école : Carole, Martin, Karine, Valérie S, Valérie G, Vickie et Julie



2^e tournoi de golf au profit du PARC-ÉCOLE

La docteure Julie Hudon a accepté avec fierté la présidence d'honneur du tournoi de golf Pièces d'autos G.R.D./Constructions J.M. qui se déroulera le samedi 18 août 2012 au Club de golf de Cacouna

En 2011, le tout premier tournoi de golf Pièces d'autos G.R.D./Constructions J.M. a connu tout un succès puisque 15 000 \$ ont été remis au comité du Parc-école de Cacouna/Caisse populaire Desjardins du Parc et Villeray dans le cadre de sa campagne de financement visant à revitaliser la cour d'école.

L'événement est de retour pour une deuxième année le samedi 18 août. Cette fois, la présidence d'honneur a été confiée à la docteure Julie Hudon, chiropraticienne, dont l'excellente réputation dépasse largement les frontières de la municipalité de Cacouna.

En effet, cette femme d'affaires bien connue et maman de trois enfants a accepté d'être la présidente d'honneur de ce deuxième tournoi de golf dont l'objectif est d'amasser une fois de plus 15 000 \$. Le comité organisateur de ce tournoi de golf, présidé par M. Martin Lévesque s'est dit enchanté de l'appui de la docteure Hudon pour cette journée dominée par le plaisir et la bonne humeur.

Un tournoi de golf amical

Tout comme l'an dernier, le tournoi de golf organisé le samedi 18 août veut rejoindre des gens de toute la population.

De nombreuses surprises attendent les golfeurs. Le tarif de cette journée a été fixé à 220 \$ par équipe de quatre, incluant le droit de passage au golf pour un 18 trous ainsi qu'un méchoui pour le souper.

Les gens qui désirent assister seulement au souper pourront le faire en se procurant un billet au coût de 25 \$. Une soirée suivra le souper et elle sera agrémentée d'un encan où divers objets seront mis en vente.

Quelque 108 golfeurs auront la chance de croiser le fer lors de cette journée et de rencontrer notre présidente d'honneur qui sera de la partie. Rappelons également que le propriétaire de Pièces d'autos G.R.D., M. Gilles Dionne, et le propriétaire de Constructions J.M., M. Jonathan Michaud, qui ont accepté d'être les partenaires majeurs de cette journée pour une période de trois ans, prendront également part à cette activité.

Un succès sur toute la ligne

Il y a plus d'un an, un comité s'est formé afin de ramasser une importante somme qui permettra de revitaliser la cour de l'école. Le but ultime était d'atteindre un minimum de 120 000 \$ sur une période de trois ans dont environ 40 000 \$ dans la communauté. Mais les efforts de tous les membres du comité organisateur ont porté fruits et le succès remporté dans le cadre des différentes activités de financement les incitent à espérer que l'objectif initial sera majoré à plus de 185 000 \$. Les membres de ce comité Parc-école de Cacouna/Caisse populaire Desjardins du Parc et Villeray, nous ont confié que les travaux seront réalisés à l'été 2013.

Les personnes qui désirent participer à ce tournoi de golf peuvent rejoindre M. Martin Lévesque au (418) 867-3452.

http://www.infodimanche.com/index.asp?s=detail_actualite&id=146038

**Un p'tit défi pour l'été: essayez donc le JEU-CONCOURS «Osez les plus beaux villages!»
4 villages, 12 questions et de magnifiques prix à gagner! (Voir détails en page 8)**

Bon été à tous !

La période estivale est à nos portes.
Profitez bien de la belle température et de cette période
pour faire le plein d'énergie.
Soyez prudents sur les routes.

Vous voyagez à l'extérieur de la province?
Souscrivez à une **Assurance voyage Desjardins**.

Vous vous déplacez régulièrement?
Alors optez pour l'**Assurance voyage annuelle Desjardins**
de 8, 15, 23, 30 ou 60 jours, d'ici le 31 juillet,
et vous serez inscrit au concours « **Assurance voyage annuelle** ».

Avec une Assurance voyage annuelle, vous pouvez voyager
où, quand et aussi souvent que vous le voulez
en étant toujours bien assuré.

Maurice Dionne,
directeur général



Desjardins
Caisse populaire Du Parc et Villeray

Centres de services
Cacouna - St-Arsène
L'Isle-Verte - St-Paul-de-la-Croix
Tél.: 418 898-2061 Téléc.: 418 898-2039

Société Alzheimer
BAS-SAINT-LAURENT

Campagne de sollicitation 2012

L'objectif premier est toujours le même: soutenir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que leur famille par la continuité des services mis en place au cours des années et leur développement.

Les proches aidants, souvent seuls, jouent un rôle très exigeant qui peut parfois mener à l'épuisement. Il nous est tous arrivé de nous sentir impuissants devant cette maladie et de ne pas savoir comment réagir devant un être cher qui perd progressivement son autonomie. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de poser un geste simple et concret pour le soutien et l'avancement de cette cause.

Comme l'an passé, 10% des sommes amassées seront remises pour la recherche médicale et 90% serviront à aider les personnes atteintes et les proches aidants de notre secteur.

Pour participer, faites votre chèque à l'ordre de:
La Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent,
et postez au même nom, en ajoutant:
Point de service, 28 rue Joly, Rivière-du-Loup
(Québec) G5R 3H2.

Reçu envoyé sur demande.

Votre don est un pas de plus pour faire une différence.

Des Cacounois se démarquent au Collège Notre-Dame



De gauche à droite : Stéphanie Plourde, Thomas Michaud, Jonathan Gasse, Nicolas Lagacé, Philippe Voyer et Mathias Labrie

Le Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup a récompensé de nombreux lauréats lors de son traditionnel gala tenu les 24 et 25 mai au Centre culturel.

Parmi ce nombre, certains sont des jeunes de notre communauté. Tout d'abord, **Thomas Michaud** de deuxième secondaire s'est vu remettre un Méritas Travail / Efforts pour son attitude positive et son assiduité. **Philippe Voyer** de première secondaire et **Nicolas Lagacé** de cinquième secondaire ont, quant à eux, reçu le prix de l'Association de parents accordé aux élèves se distinguant dans plusieurs domaines. Le Méritas Marie-France-Harvey, pour l'implication dans la vie de l'école, a été décerné à **Stéphanie Plourde** de première secondaire. **Jonathan Gasse** de quatrième secondaire a remporté un Méritas Sportif ainsi que le prestigieux trophée Éric-Chénard attribué à la personnalité sportive du 2e cycle. Finalement, **Mathias Labrie**, également de quatrième secondaire, a reçu un prix pour sa participation au championnat provincial de badminton qui s'est déroulé à Drummondville en avril dernier.

Félicitations à ces jeunes de chez-nous qui se démarquent dans leur milieu scolaire et ce, autant sur les plans académiques, culturels que sportifs.

La flûtiste Elianne Létourneau se distingue à l'ÉMAC

La Cacounoise **Elianne Létourneau** (fille de Patrick et Jeanny Couture) s'est illustrée, une fois de plus, lors du concert de fin d'année de l'École de musique Alain-Caron (ÉMAC).



En plus de recevoir une médaille d'argent pour sa deuxième place au défi Bravissimo, elle s'est vu décerner une mention d'excellence pour ses belles réussites et son travail assidu et minutieux. Quelque temps auparavant, elle avait aussi mérité une médaille d'argent au Festival-Concours de Musique de Rivière-du-Loup, tenu en avril dernier à la Maison de la Culture.

Elianne, qui n'est âgée que de 10 ans, pratique la flûte traversière depuis deux ans seulement.

Bravo Elianne!

La Langue MAGIQUE 13

RICHESSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

LE FRANÇAIS CLASSIQUE (XVII^e siècle)

Puisque, à partir du XVII^e siècle, les références au « bon usage » renvoient toujours aux « bons auteurs », voici quelques rappels des écrivains qui ont illustré ce siècle toujours cité en exemple :

François MALHERBE	1550-1630	<i>Odes, Stances à du Périer</i>
Honoré d'URFÉ	1555-1628	<i>L'Astrée</i>
Mathurin RÉGNIER	1573-1613	<i>Satires</i>
Claude FAVRE de VAUGELAS	1585-1653	<i>Remarques sur la langue française</i>
René DESCARTES	1596-1650	<i>Discours de la méthode</i>
Vincent VOITURE	1598-1648	<i>Lettres</i>
Pierre de CORNEILLE	1606-1684	<i>Le Cid, Horace, Cinna...</i>
SCARRON	1610-1660	<i>Le Roman comique</i>
François de LA ROCHEFOUCAULD	1613-1680	<i>Maximes</i>
Gilles MÉNAGE	1613-1692	<i>Observations sur la langue française</i>

Cyrano de BERGERAC	1620-1655	<i>Histoire comique</i>
Jean de LA FONTAINE	1621-1695	<i>Fables, Contes</i>
MOLIÈRE	1622-1673	<i>L'Avare, Le Misanthrope, Tartuffe...</i>
Blaise PASCAL	1623-1662	<i>Pensées, Les Provinciales</i>
Mme de SÉVIGNÉ	1626-1696	<i>Lettres</i>
BOSSUET	1637-1704	<i>Sermons, Oraisons funèbres</i>
Charles PERRAULT	1628-1703	<i>Les Contes de ma mère l'Oye</i>
BOURDALOUE	1632-1704	<i>Sermons</i>
Mme de LA FAYETTE	1634-1693	<i>La Princesse de Clèves</i>
Nicolas BOILEAU	1636-1711	<i>Épîtres, Art poétique</i>
Jean RACINE	1639-1699	<i>Andromaque, Britannicus, Phèdre...</i>
Jean de LA BRUYÈRE	1645-1696	<i>Les Caractères</i>
François FÉNELON	1651-1715	<i>L'Éducation des filles</i>
Louis de SAINT-SIMON	1675-1755	<i>Mémoires</i>

Tiré de: «Le français dans tous les sens», Henriette Walter, Éditions Robert Laffont, 1988 (Collection POINTS, Le goût des mots, p.130)

(Adaptation d'une pensée...)

*Riche de ton passé, qu'il soit simple ou composé,
participe à ton présent pour que ton futur soit plus-que-parfait...*

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 2 AVRIL 2012

Les conseillers Gilbert Dumont et André Guay sont absents.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de mars et approbation des comptes du mois (mars) pour un montant total de 394 836.90\$ à même le fonds général et de 191 855.21\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Dépôt des états financiers annuels 2011

Contrat de travail - directrice générale

Dépôt au conseil des modifications à apporter au contrat de travail de la directrice générale.

- Que l'item 4.2 spécifiant le nombre d'heures de travail hebdomadaire de la directrice générale soit radié en son entier et qu'une compensation de 3000\$ en REER soit effectuée pour chacune des années 2011 et 2012, payable immédiatement pour 2011 et au 31 décembre pour 2012.

Association des plus beaux villages du Québec

- L'assemblée générale annuelle 2012 se tiendra à Notre-Dame-du-Portage les 17 et 18 mai prochains et des activités sont organisées à Cacouna pour les participants. Madame Ghislaine Daris y participera.

Villes et Villages en santé – Invitation à participer à une rencontre régionale du Réseau québécois de VVS qui se tiendra le 27 avril prochain. Tous les élus et employés des municipalités sont invités à y participer. Le conseil accepte que madame Ghislaine Daris, mairesse, et monsieur Jean-Yves Chouinard, coordonnateur en loisirs, s'y inscrivent et en défraiera les frais d'inscription de 40\$ par personne.

Journal Epik - Projet pilote «Les Appartements des Marchands» et Rapport financier du livre : «Commerce et villégiature aux 19e et 20e siècles à Cacouna»

Dépôt au conseil d'une correspondance de monsieur Yvan Roy du journal Epik nous donnant un compte rendu à mi-projet des premiers cinq mois de réalisation du projet-pilote «Les Appartements des Marchands» initié par le Journal Epik et pour lequel il demandait, en décembre dernier, l'appui financier de la municipalité pour un montant de 1500\$.

De plus, est déposé le rapport financier des revenus et dépenses, au 1er mars 2012, du projet d'enracinement et d'héritage collectif par la préparation, la publication et la diffusion d'un document-livre de référence : «Commerce et villégiature aux 19e et 20e siècles à Cacouna».

Le conseil demande une rencontre avec M. Roy pour discuter de ces projets.

Mutuelle des Municipalités du Québec

- Ristourne

Madame Linda Daoust de la MMQ nous a transmis un chèque de 893\$ représentant notre part de la ristourne de 1 500 000\$ annoncée en décembre dernier.

Congrès 2012 - ADMQ

Dépôt au conseil de la programmation du congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui sera tenu à Québec du 6 au 8 juin prochain où des ateliers d'information sont donnés. Le conseil autorise la directrice générale à y assister et en défraiera les coûts d'inscription de 450\$ ainsi que les dépenses encourues.

6e rassemblement annuel du Réseau de solidarité municipale du Bas-Saint-Laurent

le 21 avril prochain à Rivière-du-Loup.

Cours - Mariage et union civile

Invitation au cours sur le mariage et l'union civile par la Fédération québécoise des municipalités du Québec. Attendu que la mairesse, madame Daris a eu la permission de célébrer des mariages et que la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) s'est associée au cabinet d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay pour offrir une session d'information visant à guider pas à pas les personnes autorisées à travers les aspects législatifs et administratifs jusqu'à la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile; le conseil autorise madame Daris à suivre la formation et accepte d'en défrayer les coûts (130\$ plus taxes).

Soirée d'intronisation du Club des Ambassadeurs

- Invitation à participer à cette 24e présentation au cours de laquelle seront intronisées les personnes qui ont, en 2011, accueilli un congrès ou un événement en notre région. Madame Daris y assistera, à Rivière-du-Loup, le 18 avril et le conseil en défraiera les coûts de 35\$.

Association canadienne pour la santé mentale

- Le conseil proclame, par la présente, la semaine du 7 au 13 mai 2012 «Semaine de la santé mentale» dans la Municipalité de Cacouna et invite toutes les citoyennes et citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de nous sentir en sécurité et de nous sentir bien en prenant conscience de nos forces et de nos limites, en étant bien entourés, en réduisant le stress lorsque nécessaire ou en cherchant ce qui pourrait nous aider.

Dépôt d'une pétition dénonçant un élevage illégal de chats. Au nombre de 18, dont certaines femelles enceintes, ces animaux sont devenus une nuisance par leur nombre et leur présence dans le voisinage. Les terrains avoisinants sont devenus insalubres et malsains dus aux excréments. Les signataires demandent de prendre les mesures nécessaires afin de faire arrêter au plus tôt cette situation inadmissible pour le bien-être des citoyens. La Sûreté du Québec a été avisée du problème.

Offre de publicité dans le journal Info-Dimanche du 4 avril 2012 dans la section « Notre Monde Rural » où sera présenté un portrait socioéconomique de Cacouna et une mise en valeur de nos divers attraits et caractéristiques. De plus, sera incluse une section indiquant le profil du garage Alcide Ouellet et Fils ainsi qu'un reportage sur la Ferme Les Arpents Verts inc.

Le conseil accepte cette publicité de 1/4 de page au coût de 350\$ plus taxes.

MRC de Rivière-du-Loup – Règlement no 181-11 et règlement no 182-12

Dépôt du règlement numéro 181-11 relatif à la modification du périmètre d'urbanisation de Rivière-du-Loup et des documents qui l'accompagnent ainsi que le règlement numéro 182-12 modifiant le règlement numéro 166-08 relatif à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de Rivière-du-Loup.

Affectation au surplus paroisse suite à l'achat du terrain dans le parc industriel sur le lot 103-P pour une sortie sur la rue du Patrimoine.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Autorisation achat de radios numériques

Les radios étant à moindre coût grâce à un programme de subvention, le conseil accepte de faire l'achat de trois radios numériques Kenwood au coût maximum de 300\$ taxes incluses.

Que les radios comprennent une batterie longue durée, un clip en plastique pour la ceinture, une antenne et une programmation de base comprenant les 4 simplex et Environnement Canada.

Qu'un montant supplémentaire de 20\$ par radio soit accordé pour la programmation de chaque radio pour les répétitrices de la MRC et de notre centrale 911.

Demande d'autorisation d'achat d'équipements pour le camion 416

Suite aux soumissions demandées et le coût des équipements étant budgété dans la section du service incendie, le conseil autorise l'achat d'un radio VHF Kenwood LTR/NXDN pour le camion 416 au coût de 1037.70\$ taxes incluses chez Électronique Mercier.

Le conseil autorise aussi l'achat de divers équipements pour le camion 416 au coût d'environ 5300\$ plus taxes chez Aéro-Feu tel que décrit dans la soumission.

Hydro-Québec – Interventions des électriciens sur les réseaux d'éclairage public

Le chef Relations avec le milieu et projets spéciaux-Matapédia nous informe qu'il est de la responsabilité de la municipalité de s'assurer que les employés et contractants appelés à exécuter des travaux d'entretien sur ses installations d'éclairage public sont dûment habilités par Hydro-Québec et ont signé avec elle la Convention : Intervention près des lignes électriques.

TRANSPORT**Soumissions – balayage des rues**

Après soumissions et négociation, le conseil autorise Michel Lepage à effectuer le balayage des rues pour l'année 2012 au coût de 4800\$ plus taxes (5518.80\$).

Soumissions – nivelage des rues

Suite au dépôt des soumissions du 26 mars, le conseil autorise la Municipalité de Saint-Arsène à effectuer le nivelage des rues pour l'année 2012 au coût de 120\$ l'heure.

Panneaux de signalisation

Après soumissions, le conseil autorise l'achat de deux panneaux « chaussée glissante » de Signotech pour l'installation dans la côte Roy, au coût de 57.50\$ plus taxes.

Demande de soumissions, hiver 2012-2013, pour l'ouverture des trottoirs, rue du Patrimoine.

Renouvellement d'adhésion à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent

Réparation ou achat d'un tracteur

M. Réjean Lebel ayant remis au conseil un estimé pour l'achat de pièces pour réparer le tracteur Ford de la Municipalité et le montant s'élevant à 3890.45\$ plus taxes alors que la valeur actuelle du tracteur est de 5000\$, le conseil autorise la directrice générale à demander des soumissions pour l'achat d'un tracteur neuf et une décision sera prise par la suite.

Étude d'évaluation technique et financière de l'implantation d'une rampe Ro-Ro au Port de Gros-Cacouna

Attendu que le Centre local de développement et la Commission régionale du port de Gros-Cacouna travaillent sur un projet pour le port de Gros-Cacouna consistant en l'installation d'une rampe Ro-Ro au quai et qu'une étude est en cours pour effectuer ce projet, le conseil autorise de verser une somme de 5000\$, prise à même le surplus de la paroisse, à la Commission régionale du Port de Gros-Cacouna afin de défrayer une portion du coût de l'étude avec les divers intervenants.

Mandat Éric Royer arpenteur-géomètre

Le conseil ayant donné un mandat à Éric Royer arpenteur-géomètre pour la pose d'environ 22 repères sur les lots 104, 107, 108 pour déboucher jusqu'au lot 108-8 et attendu qu'une réévaluation des rues est à faire dans le secteur ouest, le conseil demande à M. Royer de suspendre le travail sur les lots 107 et 108.

Demande du ministère des Transports

M. Stéphane Dion, de la direction du ministère des Transports du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine nous transmet copie d'une pétition reçue de citoyens de l'Isle-Verte et Cacouna demandant l'interdiction des véhicules lourds et la réduction de la vitesse sur la route 132 entre

les municipalités de l'Isle-Verte et Cacouna. Il demande la position du conseil sur le sujet.

Attendu qu'au dépôt de la pétition, seulement deux citoyens de Cacouna ont manifesté leur désaccord afin que le transport lourd continue de passer sur la route du Patrimoine, le conseil garde le statu quo dans ce dossier afin de préserver l'achalandage aux commerces existants.

HYGIÈNE DU MILIEU

Avis de motion - Règlement sur l'utilisation de l'eau potable

Offre de service – Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

L'entreprise Desseau nous offre ses services pour assistance dans l'élaboration des outils que nous aurons à mettre en place dans notre municipalité

Soumission achat compteurs d'eau

Suite à une soumission pour l'achat de compteurs de 1 pouce et d'un lecteur visuel, le conseil autorise l'achat :

-de 5 compteurs d'eau d'1 pouce au coût de 200\$ chacun ;

-de 5 jeux 1 pouce filé mâle bronze à 16.50\$ le jeu ;

- d'1 lecteur visuel pour system touch au coût de 200\$;

auprès de l'entreprise Spécialités S.V.R.

Travaux entre la rue Beaulieu et la Meunerie

Attendu qu'une évaluation des coûts a été demandé à la firme SNC Lavallin inc;

Que le ministère des Transports du Québec a donné son accord pour la participation financière du projet d'ajout d'égout pluvial dans le secteur entre la rue Beaulieu et la Meunerie;

Que le conseil désire aller en soumission le plus rapidement possible;

Que les travaux d'ajout d'égouts pluviaux et sanitaires devront être effectués au plus tard à l'automne 2012;

En conséquence, le conseil demande à SNC Lavallin inc. de préparer les plans et devis pour aller en soumission publique le plus rapidement possible.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation**

Offre de services en développement régional par Le Groupe AIM solutions fauniques.

Dérogation mineure - 145 chemin Rivière-des-Vases. Accordée.

MDDEP - Gestion des matières résiduelles lors de l'émission de permis municipaux

Mme Isabelle Brillant, chef contrôle agricole et des matières résiduelles nous rappelle qu'il est interdit de déposer des matières résiduelles dans un lieu non autorisé. Actuellement, dans notre région, nous n'avons pas de lieu d'élimination de débris de construction ou de démolition (LECD) autorisé.

De plus, il stipule qu'il est interdit de brûler les matières résiduelles, sauf dans le cas de branches, d'arbres et de feuilles mortes.

CPTAQ - Décision

La Commission de protection du territoire agricole du Québec nous transmet copie d'une décision en révision concernant les lots 87, 88, 89 et 90 du cadastre de la paroisse de Cacouna.

La Commission est d'avis que la demande en révision reçue n'est pas fondée, car il ne s'agit pas d'un fait nouveau au sens de l'article 18.6 de la Loi pouvant modifier l'évaluation au dossier, donc la demande de révision est rejetée.

Procès-verbal urbanisme

Dépôt au conseil du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 31 janvier 2012. En résumé, le comité consultatif d'urbanisme recommandait au conseil les changements aux règlements d'urbanisme et l'adoption d'un règlement sur les usages conditionnels. De plus, il recommandait l'adoption de la demande de dérogation mineure du 145 chemin Rivière-des-Vases. Le conseil accepte le procès-verbal.

LOISIRS ET CULTURE**Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.**

Dépôt du rapport mensuel de Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs. Le conseil accepte :

- L'embauche de personnes suivantes pour le terrain de jeux 2012 : Émilie Dumont, coordonnatrice ; Alexandre Dion, moniteur ; Kéryan Boucher, resp. du service de garde ;

- De fixer une entente de 3 ans (2012-2013-2014) avec Royal Pyrotechnie pour les feux d'artifices de la St-Jean-Baptiste au coût annuel de 1550\$ plus taxes et que le coordonnateur en loisirs soit autorisé à signer le contrat d'entente pour le conseil ;

- De verser un dépôt de 650\$ à Royal Pyrotechnie pour réserver les feux d'artifice de 2012 ;

- D'accepter le contrat de location de Amusements Cyclone pour la location de jeux gonflables le 23 juin 2012 pour un coût total de 935.89\$ t.i. et que le conseil accepte de verser le dépôt de 135.89\$ lors de la signature du contrat.

Soumissions honoraires pour architecture du bâtiment du centre des loisirs

Suite au dépôt des deux offres de services suivantes pour réaliser une étude des besoins de la municipalité concernant le bâtiment actuel ainsi que les possibilités d'agrandissement, de déménagement et/ou de construction neuve du centre de loisirs :

-Carl Charron, architecte 4500\$ plus t. ;
-Architecte Fabien Nadeau 5700\$ plus t. ;
le conseil accepte la soumission de Carl Charron.

Comité de développement - AGA de l'APBVQ - Atelier de formation et Parcours patrimonial

Dépôt de diverses demandes de subvention concernant le comité de développement pour diverses activités.

Attendu que les municipalités de Cacouna, St-Pâcome et Notre-Dame-du-Portage sont les hôtes de l'assemblée générale de l'association des plus beaux villages du Québec et qu'un budget a été établi pour recevoir ces invités;

Attendu que le comité de développement est à organiser une formation sur la rénovation des maisons patrimoniales;

Attendu qu'un projet est en cours avec le comité de développement qui réunit quatre villages du Bas-Saint-Laurent qui sont accrédités par l'Association des plus beaux villages du Québec pour faire un parcours Patrimonial des plus beaux villages du Bas-du-Fleuve;

En conséquence, le conseil accorde une somme de 1050\$ pour recevoir les personnes qui participeront à l'assemblée générale de l'Association à même le budget dons et subventions de la Municipalité;

Que ce conseil accorde une somme de 250\$ pour organiser l'atelier de formation sur la rénovation des maisons patrimoniales dont 100\$ à même le budget de subventions et dons de la Municipalité et 150\$ à même le budget de la Corporation de développement;

Que ce conseil accorde une somme de 750\$ pour le projet de Parcours Patrimonial des Plus Beaux villages du Bas-Saint-Laurent.

Demande de subvention - Fête Nationale du Québec - Le conseil autorise monsieur Jean-Yves Chouinard, à faire une demande d'aide financière aux manifestations locales de la Fête Nationale du Québec.

AFFAIRES NOUVELLES

Soumissions bordures de rues et asphalte - Considérant l'état de certaines rues dans notre municipalité, le conseil autorise monsieur Réjean Lebel à demander des soumissions pour refaire l'asphalte et les bordures sur les rues du Couvent, Beaulieu, de la Fabrique et du Quai.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2012.

Tous les conseillers présents à l'exception de Gilbert Dumont.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés d'avril et approbation des comptes du mois pour un montant total de 234 192.51\$ à même le fonds général.

Dépôt des états financiers trimestriels 2012

Placement - dépôt à terme. Autorisation

de transférer 450 000\$ du compte épargne avec opérations de la municipalité dans un compte de dépôt à terme à la Caisse Du Parc et Villeray.

Invitation – MRC de Rivière-du-Loup

Le conseil délègue monsieur Gilles D'Amours pour les représenter au groupe focus qui se tiendra le 24 mai prochain.

Facture – Samson Bélair/Deloitte & Touche

Le conseil accepte de payer la facture de 4656.48\$ représentant le solde de l'audit des livres de la Municipalité pour l'année 2011.

Campagne de financement – Remerciements

tournoi de golf Marcel Rouleau

Relais pour la vie - Invitation est faite de participer à cet événement de la Société canadienne du cancer qui se tiendra les 16 et 17 juin prochains à Rivière-du-Loup.

Caisse Populaire du Parc et Villeray - Gratuité de la salle pour AGA de la Caisse.

Campagne de distribution d'arbres. M. Jean-Yves Chouinard a placé la commande et les arbres seront distribués le 26 mai prochain.

Assurances de la Municipalité - révision et schéma de couvertures de risques en sécurité incendie. Approuvé par la Mun.

Assemblée générale du 24 mai – Cosmoss - Le conseil délègue J-Yves Chouinard et en défraiera le coût d'inscr. de 25\$.

Avis de motion - Règlement sur les animaux domestiques

Rapport trimestriel concernant la perception des constats d'infraction - Pour notre municipalité, un montant de 3 935.24\$ sera reçu pour la quote-part des constats d'infraction pour cette période du 1er janvier au 31 mars..

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Comm. Scolaire de Kam-R-du-Loup

Commande de six drapeaux de la Municipalité auprès de Visipro au coût unitaire de 86.00\$ + tx soit la somme de 593.27\$.

Règlement no 48-12 – Modifications au programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers 2010 du règlement no 29-10 - Consulter sur le site de la Municipalité le détail des modifications apportées à ce règlement.

Adhésion Chambre de Commerce de R-du-L pour 2012-2013 au coût de 95\$ + tx.

Remerciements Martin Lévesque et Valérie Gosselin pour leur participation au Colloque Réseau Villes et villages en santé en apportant aux participants leur expérience concernant la collecte de fonds du projet de Parc-école.

Avis motion - tarification mariage ou union civile

Cours - code d'éthique complété par Carol Jean.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Achat d'uniformes et de bunkers pour nouveaux pompiers

Acceptation d'achat de deux bunkers, bottes et gants pour les nouveaux pompiers au coût total de 3995.38\$ t. i.

Avis motion - règlement sur les incendies pour véhicules à des non-proprétaires de la municipalité lors d'une intervention sur la route par un feu de véhicule.

TRANSPORT

Municipalité de L'Isle-Verte garde le statu quo, (comme la Municipalité de Cacouna) suite à la demande de citoyens pour une modification de la limite de vitesse et une interdiction de circulation aux véhicules lourds (sauf livraison locale). sur un tronçon de la route 132.

Soumissions - achat tracteur

Le conseil accepte la soumission de Alcide Ouellet et Fils Inc. pour un tracteur de marque Massey Ferguson modèle 1643 de l'année 2012 au montant de 40 202.16\$ (t.i.) incluant une garantie complète de 2 ans ainsi qu'une garantie de 3 ans sur le power train ; dépense à payer à même le fonds général.

Les véhicules hors route et le milieu municipal - Madame Carole Nolin, chef du Service d'information aux citoyens du MTQ nous informe que depuis décembre 2010, la Loi sur les véhicules hors route a été amendée, notamment pour améliorer la cohabitation entre les utilisateurs de véhicules hors route et les résidents riverains des sentiers. Parmi les mesures adoptées se trouvent de nouveaux pouvoirs pour les municipalités.

Vidéotron - Implantation de la tour et consultation publique - Madame Sophie Bergeron, gestionnaire principale, affaires immobilières Technologies sans fil de Vidéotron nous informe de la consultation publique qui se tient pour l'implantation de la tour sur les parties des lots 101A et 102A de la Paroisse de Cacouna et dépose également le document indiquant l'implantation de la tour sur le terrain. Après vérification de l'inspecteur municipal, un autre plan sera fourni car il ne correspond pas à la situation actuelle.

Correspondance Marc Morissette et Pauline Ross nous indiquant plusieurs lacunes et manquements sur les informations données par la municipalité concernant le projet d'implantation de la tour de Vidéotron. Le conseil les informe que la municipalité n'a exécuté aucune démarche auprès de Vidéotron pour l'installation de cette tour. Les responsables de Vidéotron se sont adressés à la municipalité pour en effectuer l'installation sur la Tour de Bell Canada. Après étude, il n'était pas possible techniquement d'en effectuer l'installation et ils ont demandé une entente pour l'installation sur le terrain de la municipalité afin d'avoir une solution de moindre impact.

Formation – Intervention des électriciens sur les réseaux - Un rappel nous informant de la responsabilité des municipalités de

s'assurer que les employés et contractants appelés à exécuter des travaux d'entretien sur ses installations d'éclairage public sont dûment habilités par Hydro-Québec et aient signé la convention « Intervention près des lignes électriques ».

HYGIÈNE DU MILIEU

Règlement no 47-12 – utilisation de l'eau potable - Ce règlement peut être consulté en entier sur le site de la Municipalité dans le P.V. original de mai 2012. Il contient 8 sections définies comme suit :

1. OBJECTIFS DU RÈGLEMENT
2. DÉFINITION DES TERMES
3. CHAMPS D'APPLICATION
4. RESPONSABILITÉ D'APPLICATION DES MESURES
5. POUVOIRS GÉNÉRAUX DE LA MUNICIPALITÉ
6. UTILISATION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS D'EAU
7. UTILISATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
8. COÛTS, INFRACTIONS ET PÉNALITÉS

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Autorisation – demande de soumissions publiques pour travaux d'égouts pluviaux et sanitaires entre rue Beaulieu et Meunerie.

Rencontre - Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique (Résumé par Gilles D'Amours)

Contrôle qualitatif des matériaux – Lot 3 et lot 2 - Dépôt de deux correspondances de Monsieur Martin Pelletier de Laboratoire d'expertises de RdL Inc. nous indiquant les raisons des dépassements de coûts pour le Lot 3 (bris d'aqueduc sur la route du Port) et pour le Lot 2 (heures hebdomadaires supérieures à celles initialement projetées dans la proposition de juin dernier). Pour le lot 3, un montant de 4393.25\$ a été facturé en supplémentaire. Pour le lot 2 le supplément à prévoir serait de 6627.50\$ (part de la Municipalité) pour finaliser les travaux.

Attendu que des soumissions ont été demandées pour ce contrôle ; qu'une municipalité doit respecter les soumissions acceptées; qu'aucune demande de changement n'a été demandée durant la période des travaux du lot 3; et d'autre part pour le lot #2, attendu que l'entrepreneur général a changé la méthode de travail du devis; que la firme d'ingénieurs a accepté la méthode proposée par l'entrepreneur; que la municipalité n'a pas accordé de demande de changement de méthode de travail; Pour ces raisons, le conseil refuse de payer ces montants supplémentaires.

Compensation pour le recyclage pour 2010 et 2011 de 20199.71\$ répartie en 2

versements (30 novembre 2012, 14139.80\$ et 31 mars 2013, 6059.91\$).

Demande de citoyens - correspondance Consortium Cima+/Roche

Suite à la demande de deux citoyens des 410 et 480 rue du Patrimoine concernant les changements apportés à la rue suite aux travaux d'aqueduc et d'égouts, M. Carl Gagné, ingénieur directeur du projet, nous avise qu'il y a déplacement du bord du pavage vers le sud, installation de nouvelles bordures, profil abaissé d'environ 200mm, ajout de devers, car présence d'une courbe, trottoir de l'autre côté de la chaussée, vis-à-vis de l'entrée charretière de la résidence du 410 du Patrimoine rapproché d'environ 1,5 mètre vers le sud. Pour cette portion de tronçon, il y a une diminution de la largeur de la route de 1,20 mètre, et ce, en raison de la largeur de l'emprise de part et d'autre de cette portion qui ne permettrait pas de construire un gabarit plus grand à cet endroit. Auparavant, il n'y avait pratiquement pas de devers sur cette route et aucune bordure n'est présente le long de cette portion de route.

Ordre de changement no 12 – Lot 2

Le conseil accepte cet ordre de changement concernant la fluctuation du carburant pour un montant de 373.81\$ assumé à 50% par la Municipalité et 50% par le MTQ.

Demande de paiement no 7 et 8 – Lot no 2 - Que ces demandes de Wilfrid Allen Ltée soient ratifiées et payés tels que présentés pour un montant total de 144 666.31\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Facture Ferme Fermière Inc. (34,49). Refus du conseil de payer (non responsabilité) (Détails sur le site)

Demande d'un citoyen - Le conseil appuie le propriétaire des lots 216-2, 216-3 et 216-ptie du cadastre du village de Cacouna dans ses démarches afin de faire déplacer gratuitement le poteau dans la ligne desdits terrains.

Lettre aux citoyens - Préparation d'une lettre informant les résidents du secteur ouest de la rue du Patrimoine des normes à respecter pour se connecter aux services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Projet de servitude-milieu humide

Acceptation d'un projet de servitude ayant pour but la conservation d'un terrain en milieu humide sur le lot no 140-3 du cadastre officiel de la Paroisse de Cacouna.

Demande de conformité aux règlements de zonage - Demande CPTAQ – lot 231 ptie de la paroisse de Cacouna

Appui du conseil suite à la demande du propriétaire des lots 231-p et 232-p auprès de la CPTAQ afin d'exclure sa résidence et les bâtiments de la zone agricole, le tout con-

formément aux règlements de zonage en vigueur sur notre territoire.

CPTAQ - avis de conformité – lots 83-p et 85-p

MRC de Rivière-du-Loup - Usages compatibles secteur autoroute 20

M. Raymond Duval, d.g. et sec.très. nous transmet copie d'une résolution adoptée par le conseil de la MRC le 19 avril 2012 indiquant qu'il n'entend pas entamer de modification des usages compatibles avec l'affectation agricole de son schéma d'aménagement pour le secteur situé à l'extrémité de l'ancienne route 20 à Cacouna. Il demande à la municipalité de mieux définir ses attentes envers l'aménagement de ce secteur à la lumière des possibilités offertes par les outils d'urbanisme actuellement disponibles.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc. Une subvention de 889\$ de la Société Nationale de l'Est du Québec confirmée (Fête Nationale).

Dépenses acceptées pour :

- l'achat d'une table « Air Hockey » de 7' X 4' (125\$)

- achat de 50 ballons de soccer (1120.43\$ t.i.)

- Contrat de cours de zumba au coût de 670\$ (en 5 versements)

Demande du conseil 12275 des Quatre Clochers (par Gaston Desbiens)

La Municipalité autorise le directeur des travaux publics à installer une rampe pour handicapés dans chacune des toilettes de la salle paroissiale selon les normes en vigueur.

Adhésion 2012-2013 – URLS (Unité régionale de loisir et de sport du BSL) (150.\$)

Fonds AgriEsprit - Parc-école

Le conseil autorise madame Madeleine Lévesque à préparer en collaboration avec le Comité du parc école la demande de subvention au programme AgriEsprit.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux Nations
Une Fête

17-18-19

AOÛT

2012

SOYONS-Y

FINALE LOCALE DES PRIX DU PATRIMOINE À LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Cinq lauréats en route vers la finale régionale du Bas-Saint-Laurent!

C'est au restaurant Chez Antoine, le mardi 12 juin dernier, que la MRC de Rivière-du-Loup a honoré ses gagnants locaux des Prix du Patrimoine. Cinq lauréats deviennent donc finalistes pour la 8^e grande finale régionale qui aura lieu le 9 septembre prochain, au vignoble Carpinteri à Saint-Ulric, dans la MRC de Matane.



Rang arrière : Georges Pelletier, Darlène Caron et Julie Lamontagne, membres du jury, Daniel Plante, Centre archives de la région de RdL, Philippe Dionne, préfet suppléant de la MRC, Fabien Nadeau, membre du jury.

Rang avant : Denis Boisvert, UQAR, Lynda Dionne, François Gosselin, comité des fêtes du 125^e de Saint-Cyprien, Jolyne Gagné, Gaston Pelletier, Centre archives, Kathy Rioux, coord. culture et patrimoine.

Photo fournie par la MRC

LES GAGNANTS DE CETTE ANNÉE :

Sauvegarde, restauration et conservation

Individu :

Madame Jolyne Gagné pour son projet de restauration de statues

Organisme

Centre d'archives de la région de Rivière-du-Loup pour la mise en valeur de notre histoire régionale

Institution publique et entreprise privée

L'Université du Québec à Rimouski pour le projet de restauration de la Maison Louis-Bertrand de L'Isle-Verte

Transmission, interprétation et diffusion

Individu

Madame Lynda Dionne et monsieur Georges Pelletier pour leur livre «Commerce et villégiature à Cacouna aux 19^e et 20^e siècles»

Organisme

Le comité des fêtes du 125^e de Saint-Cyprien pour le 125^e de Saint-Cyprien.

Rappelons que les Prix du Patrimoine sont une initiative du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, mené en collaboration avec les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent. Ce concours biennal vise à rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à préserver, mettre en valeur et sauvegarder nos richesses patrimoniales et nos savoir-faire ancestraux.

Une athlète du Karaté Kempo 2000 s'illustre en 2012



En début d'année (février), **Claudia Vaillancourt** a travaillé d'arrache-pied pour se mériter le titre de *senpai* (ceinture brune). Puis, ayant participé à diverses cliniques données par des grands maîtres reconnus mondialement dans la *World Kobu Federation*, comme *Renshi* Valérie Beaulieu (4^edan), *Kyoshi* John Therien (9^e dan), *Kyoshi* Alain Saily (8^e dan), pour ne nommer que ceux-là.

Le 31 mars, Claudia s'est illustrée à la compétition provinciale de Sherbrooke en remportant deux médailles en *kata* et *kata* armé.

Le 5 mai, lors de la compétition du Club KKS à Témiscouata-sur-le-lac, *Senpai* Claudia s'est mérité les honneurs. Pour commencer, en *kata* de groupe avec *Senpai* Sabrina Blouin et *Senpai* Charlotte St-Arneault, elles ont remporté la médaille d'argent.

Elle s'est ensuite mérité une médaille d'or en *kata*, une autre médaille d'or en combat et une 4^e médaille, d'argent cette fois, en *kata* armé.

Tout en poursuivant ses études, elle s'entraîne deux fois par semaine en plus de jouer au volleyball.

Je tiens à souligner son travail et ses efforts de même que le cœur et l'application qu'elle met dans ce qu'elle entreprend. Je te félicite aussi personnellement, Claudia, pour ce début d'année exceptionnel.

Je vous invite à venir vous joindre à nous. Les cours débiteront ici au début septembre à l'école Vents-et-Marées. Je vous invite également à nous suivre sur facebook : **Karaté Kempo 2000**.

Sensei Denis Boucher
(ceinture noire 2^e dan).



Avec son grand frère,
Sensei Luc Vaillancourt (2^e dan)

Voici quelques définitions :

Le *sensei* (professeur) est un terme japonais désignant « celui qui était là avant moi, qui est garant du savoir ».

Le *senpai* (assistant instructeur) est l'élève avancé; il a un rôle de tuteur auprès des autres élèves et un rôle de relais.

Les *katas* sont utilisés comme modes de transmission du savoir. Enchaînement de mouvements simulant un combat imaginaire.



2012-Numéro 2

Projet de sentier équestre

Par Eve Desrochers, membre du comité de travail

Vous aurez certainement pu le constater en circulant le long des routes de notre territoire, l'attrait des québécois pour les chevaux est grandissant et voir ces élégantes créatures peupler notre paysage est de plus en plus courant.

Voilà possiblement ce qui a amené des citoyens de Saint-François-Xavier-de-Viger à s'allier aux municipalités de Saint-Épiphane et de Saint-Paul-de-la-Croix afin de *monter une cavalerie* formée de citoyens, d'agents de développement rural ainsi que de la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent. Leur mission : créer un sentier de randonnée équestre parcourant les 3 territoires.

Le tracé actuel est déterminé en tenant compte de 2 critères majeurs : offrir aux yeux du promeneur une variété de paysages et assurer des retombées au sein des communautés. Voilà pourquoi le tracé sillonnera entre autres, le cœur de chacun des 3 villages, créant ainsi l'opportunité de prendre contact avec le milieu et d'en découvrir les trésors. Ce concept, aux dires de l'organisme *Québec à cheval*, serait présentement unique au Québec! C'est donc près de 80 km de sentiers qui seront disponibles aux adeptes de sport équestre. C'est-à-dire la possibilité pour les randonneurs de parcourir approximativement 27 km par municipalité soit, selon les données de *Québec à cheval*, l'équivalent de la moyenne de kilomètres parcourus lors d'une journée typique de randonnée.

Afin d'avoir l'expertise nécessaire à la réalisation de ce projet, le comité de travail collabore avec la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent, qui assure l'estimation du coût des travaux ainsi que la réalisation de ceux-ci. De plus, le support des représentants de *Québec à cheval* est d'un grand secours. En effet, cet organisme qui a acquis une expertise unique dans le domaine offre à ses membres, en plus d'un service de transmission de données multiples, une gamme d'avantages forts intéressants allant de la publicité aux assurances.

Toujours à la recherche de passionnés des chevaux, le groupe de travail vous invite à communiquer avec les agents de développement des milieux concernés si vous avez un intérêt pour ces activités.

C'est donc avec plein d'enthousiasme que le comité de travail met la main à la pâte intensément d'ici les prochaines semaines pour offrir à la population, le plus tôt possible, la chance d'aller trotter et galoper au gré d'un sentier équestre unique pour notre région!

Voici l'adresse Web d'un blogue citoyen mis de l'avant par Communications Communautaires des Portages (CCDP), un organisme communautaire à but non lucratif préoccupé de citoyenneté, d'information de qualité et diversifiée dans notre vie régionale. Le Blogue citoyen du Bas-du-Fleuve, c'est un lieu d'expression, de débats d'idées et de réflexion sur différents sujets qui nous concernent dans notre vie personnelle, notre vie en société et notre vie régionale. Ce blogue est alimenté par un collectif de 12 blogueurs-euses provenant de chaque MRC du K.R.T.B. qui à tour de rôle écrivent un texte publié chaque dimanche ou plus selon leur réaction spontanée à l'actualité. C'est une façon pour eux d'apporter leur contribution originale et de participer ainsi au débat public.

Les principaux thèmes qui inspirent les blogueurs sont:

- Arts, culture et patrimoine
- Économie
- Santé et mieux-être
- Environnement
- Politique
- Préoccupations sociales et communautaires

L'autre partie qui peut alimenter le blogue... c'est vous! C'est ce qui le rendra encore plus intéressant et stimulera les blogueurs dans cette nouvelle initiative de communications interactives. En effet, à partir des textes, vous pouvez réagir directement pour faire part de vos commentaires, interrogations et réflexions sur les sujets abordés. Vous pouvez le faire, en respectant un code d'éthique et certaines règles déterminées qui assurent une crédibilité au blogue, en considérant que tout ne peut s'écrire sur le Web!

La participation citoyenne essentielle dans nos communautés

Aujourd'hui, il faut reconnaître que la participation citoyenne est essentielle dans nos communautés rurales. Cette participation s'exprime de différentes façons et sur différentes questions qui intéressent les citoyens d'une communauté. Elle se traduit principalement dans un engagement dans sa communauté, dans des mobilisations collectives pour mettre de l'avant des changements, des projets utiles pour une collectivité. Elle passe aussi par l'expression de ses idées et ses opinions. Aujourd'hui, il faut reconnaître que les lieux d'expression ont changé, ils se sont diversifiés. Ceux-ci s'actualisent aussi dans un blogue, dans les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter où des idées nouvelles peuvent être lancées, où des personnes ont le goût d'exprimer leurs points de vue. Maintenant, on connaît la force de mobilisation possible à travers ces nouveaux médias interactifs.

Ayez la curiosité d'aller voir ce blogue, d'y jeter un coup d'œil régulièrement, et de faire part de vos commentaires pour alimenter la discussion... Vous y prendrez peut-être goût!

**Pour des suggestions ou commentaires sur les articles de la Fenêtre rurale,
adressez-vous à : administration@mrc-riviere-du-loup.qc.ca**

**J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
 - Cartes mortuaires
 - Livres et manuscrits

**Richard Michaud
418.862.5671**

Biblio-Cacouna

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI : 19h00 À 20h30
MERCREDI : 19h00 À 20h30
JEUDI : 15h30 À 16h30
SAMEDI : 10h00 à 11h00

**La bibliothèque sera fermée
les lundis 24 juin et 2 juillet.**

*** * ***

EXPOSITIONS

Nous vous offrons une exposition sur le thème du «Jardinage», avec de magnifiques livres, sur le sujet.

Nous avons eu récemment une magnifique exposition de peintures sur toile, faites par les élèves de l'École Vents-et-Marées. Il y a beaucoup de talent parmi nos jeunes, encourageons-les.

*** * ***

POUR UN ÉTÉ MONSTRUEUX!

Le Club de lecture est encore de retour, du 27 juin au 27 août 2012. Le thème de l'été: «Les Monstres». Chaque enfant recevra son *carnet monstrueux* , ainsi qu'une *carte monstre* à collectionner. Le jeune lecteur aura aussi à trouver l'identité du monstre de la semaine, en se servant du livre «Les monstres», disponible à la Biblio.

Plusieurs **prix locaux**:
une carte cadeau, des livres.
Les **prix régionaux** sont:
une trottinette, des livres et des jeux monstrueux.

Bonne chance avec vos petits monstres!

BON ÉTÉ ET BONNE LECTURE!
Louise Létourneau, responsable

babillard

Centre JEUNES

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Au Centre-Jeunes de Cacouna,
470, rue Beaulieu,
le mardi 26 juin 2012, à 18h00.**

Un goûter suivra la rencontre.
*S'il vous plaît, veuillez confirmer
auprès de Pascal Morin
avant le samedi 23 juin 2012
au (418) 867-4093.*

*Jeunessement vôtre,
Pascal Morin, Coordonnateur*

HORAIRE D'ÉTÉ

Mercredi: 18h00 à 22h30
Jeudi: 18h00 à 22h30
Vendredi: 14h00 à 17h00
et 18h30 à 22h30
Samedi: 14h00 à 17h00
et 18h30 à 22h30

ARTISANS! LISEZ CECI!

*Une boutique avec la mission de
promouvoir les produits
des artisans de la région.
Boutique ouverte
du 25 juin au 29 août 2012.*

*Si vous êtes intéressé à offrir vos produits,
laissez un message au 418 851-4261.
Intéressé à encourager nos artisans?
Nous serons situé dans l'ancien kiosque
d'information touristique de Trois-Pistoles,
sous l'enseigne : NOS ARTISANS.
On vous attend en grand nombre.*

**COURS D'ANGLAIS ou de
CONVERSATION ANGLAISE
À Cacouna.**

**Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.**

*Pour informations
contacter:
Karen-Ann Fallu
418 867-4439*

ANTIQUITÉS

antiquiteriviereduloup.weebly.com
1001, Route du Patrimoine
Cacouna, QC, G0L 1G0
Tél.: 418 867-3208
Cell.: 418 894-8229

*** Intéressé par l'achat
d'inventaires de fermeture
de maison comprenant, entre
autres, des objets anciens
* Achat d'objets divers,
antiques et autres**

*** Petit commerce à louer sur le
terrain, pour la saison 2012
(Peut être utilisé comme boulangerie,
boutique d'arts, produits artisanaux...)**

*** Espaces disponibles pour
vente de produits artisanaux
(intérieur de la grange)**

**OUVERTURE 7 JOURS SUR 7
DE LA FÊTE DES MÈRES
À LA FÊTE DU TRAVAIL**

**Pour plus d'infos:
Rodolphe April - 894-8229**

**EXPO-VENTE
DES
FERMIÈRES**

Du 23 juin au 29 juillet

**à l'atelier du
420 du Couvent,
de 10h à 16h30,**

**tous les jours
de la semaine.**

Bienvenue à tous!

MEMBERSHIP DE SOUTIEN (5.\$), CARTE D'INVITÉ(e) (20\$): Votre SUPPORT est IMPORTANT !

PUBLICATIONS des Éditions EPIK EN VENTE CET ÉTÉ

- 1- 12.\$
- 2- 25.\$
- 3- 20.\$
- 4- 25.\$

En kiosque à la St-Jean et au Festival Historique, et à Gafomo, un rabais de 5.\$ par publication sera applicable aux détenteurs de la CARTE D'INVITÉ des «Appartements des Marchands».



«CACOUNA ILLUSTRÉ» Éditions EPIK 2001

Collection de 43 cartes 2 1/2 x 3 1/2 po reproduisant autant de gravures originales (1870 à 1901) du Cacouna Station balnéaire du XIX^e siècle.

Chaque carte de la série est accompagnée d'un texte bilingue (Lynda Dionne et Georges Pelletier) rattachant l'illustration à l'histoire locale.

«NELLIGAN À CACOUNA» Éditions EPIK 2004

Yvan Roy et Paul Wyczynski
Ouvrage de 192 pages présentant 3 essais originaux de Paul Wyczynski, une chansonographie, près de 200 illustrations et photos (plusieurs en couleurs). On y raconte également les événements ayant contribué à l'émergence de Nelligan à Cacouna, dont l'événement-hommage de septembre 2002.

«DÉCOUVRIR CACOUNA, ses lieux-dits et ses circuits» Éditions EPIK 2008

Réimpression 2012
Lynda Dionne et Georges Pelletier. Guide bilingue de 96 pages rempli de photos d'époque (sépia) décrivant le patrimoine bâti et les lieux-dits de Cacouna tels que présentés dans les circuits patrimoniaux «LES RANDONNÉES DU PASSÉ».

«COMMERCE ET VILLEGIATURE À CACOUNA aux 19^e et 20^e siècles» Éditions EPIK 2011

Lynda Dionne et Georges Pelletier. Ce livre de 168 pages abondamment illustrées, incluant 16 pages couleur, lève le voile sur deux siècles de vie cacounoise où, dans chaque demeure, commerce et villégiature étaient intimement liés.

Aussi disponibles, à prix réguliers, dans les marchés locaux et aux librairies de Rivière-du-Loup.

Au rythme des marées estivales

JUN 12				JUILLET 12				AOÛT 12			
21 JEU	22 VEN	23 SAM	24 DIM	1 DIM	2 LUN	3 MAR	4 MER	1 MER	2 JEU	3 VEN	4 SAM
4h46 15,9	5h23 15,9	6h02 15,9	0h27 3,8	1h02 15,9	2h01 16,7	2h56 17,6	3h47 17,9	2h47 16,7	3h36 17,6	4h21 17,6	5h03 17,1
11h23 2,6	11h57 2,6	12h33 2,6	6h42 15,1	7h52 2,9	8h49 2,2	9h41 1,4	10h30 1,0	9h30 1,7	10h14 1,4	10h54 1,0	11h31 1,4
17h16 12,6	17h54 13,1	18h33 13,1	13h12 2,9	13h41 12,6	14h39 13,1	15h31 13,8	16h21 14,2	15h20 13,5	16h05 14,2	16h47 14,7	17h28 15,1
23h05 3,4	23h45 3,4		19h16 13,1	19h38 3,4	20h34 2,6	21h27 2,2	22h18 1,7	21h19 2,2	22h06 1,7	22h51 1,4	23h34 1,7
25 LUN	26 MAR	27 MER	28 JEU	5 JEU	6 VEN	7 SAM	8 DIM	5 DIM	6 LUN	7 MAR	8 MER
1h13 3,8	2h05 4,2	3h06 4,5	4h18 4,5	4h35 18,3	5h22 17,9	6h08 17,1	0h41 2,6	5h45 16,3	0h17 2,2	0h59 2,9	1h44 3,8
7h26 14,7	8h15 13,8	9h10 13,1	10h15 12,2	11h15 1,0	11h59 1,0	12h41 1,7	6h53 15,9	12h07 1,7	6h25 15,4	7h05 14,2	7h46 12,6
13h53 3,4	14h39 3,4	15h31 3,8	16h30 4,2	17h08 14,2	17h54 14,2	18h39 14,2	13h22 2,6	18h08 14,7	12h42 2,6	13h17 3,4	13h52 4,2
20h02 13,1	20h53 13,5	21h51 13,8	22h54 14,2	23h06 1,7	23h54 2,2		19h24 13,8		18h47 14,7	19h29 13,8	20h13 13,5
29 VEN	30 SAM			9 LUN	10 MAR	11 MER	12 JEU	9 JEU	10 VEN	11 SAM	12 DIM
5h34 4,5	6h47 3,8			1h30 3,4	2h23 4,2	3h23 5,0	4h32 5,8	2h34 5,0	3h37 5,8	4h58 6,1	6h19 6,1
11h26 11,8	12h37 11,8			7h39 14,2	8h27 13,2	9h18 11,8	10h18 11,0	8h31 11,4	9h25 10,6	10h33 9,7	11h52 9,7
17h33 4,2	18h37 3,8			14h03 3,4	14h46 4,2	15h32 5,0	16h26 5,4	14h32 5,0	15h21 5,4	16h27 6,1	17h42 6,1
23h59 14,7				20h11 13,5	21h00 13,1	21h55 12,6	22h56 12,6	21h02 12,6	22h02 12,2	23h12 12,2	
1 SAM	2 DIM	3 LUN	4 MAR	13 VEN	14 SAM	15 DIM	16 LUN	13 LUN	14 MAR	15 MER	16 JEU
4h02 16,7	4h41 16,3	5h18 15,4	5h55 14,7	5h47 5,8	0h00 12,6	0h59 13,1	1h51 13,8	0h23 12,6	1h23 13,1	2h10 13,8	2h50 14,7
10h25 1,7	10h59 1,7	11h31 2,2	12h02 2,6	11h25 10,2	6h56 5,8	7h54 5,0	8h40 4,5	7h23 5,4	8h11 5,0	8h49 4,2	9h23 3,4
16h22 15,1	16h59 15,4	17h35 15,4	18h11 15,1	17h25 5,8	12h34 10,2	13h34 10,6	14h23 11,0	13h03 9,7	13h56 10,6	14h37 11,8	15h14 12,6
22h34 1,4	23h13 1,4	23h50 1,7			18h25 5,8	19h20 5,4	20h08 5,0	18h49 5,8	19h44 5,0	20h29 4,2	21h11 3,4
5 MER	6 JEU	7 VEN	8 SAM	17 MAR	18 MER	19 JEU	20 VEN	17 VEN	18 SAM	19 DIM	20 LUN
0h28 2,6	1h08 3,8	1h51 4,5	2h46 5,4	2h35 14,7	3h14 15,1	3h51 15,9	4h28 16,3	3h28 15,4	4h04 16,3	4h41 16,3	5h20 16,3
6h32 13,5	7h09 12,6	7h50 11,4	8h39 10,2	9h19 3,8	9h53 3,4	10h26 2,9	10h59 2,2	9h55 2,6	10h28 1,7	11h01 1,4	11h36 1,4
12h32 3,4	13h05 4,2	13h40 5,0	14h26 5,8	15h04 11,4	15h42 13,2	16h17 13,1	16h53 13,5	15h50 13,8	16h25 14,7	17h02 15,4	17h41 15,9
18h48 14,2	19h28 13,5	20h13 13,1	21h08 12,2	20h51 4,2	21h31 3,8	22h10 2,9	22h49 2,6	21h50 2,6	22h31 1,7	23h11 1,4	23h54 1,4
9 DIM	10 LUN	11 MAR	12 MER	21 SAM	22 DIM	23 LUN	24 MAR	21 MAR	22 MER	23 JEU	24 VEN
4h03 6,1	5h33 6,1	6h42 5,8	0h47 12,6	5h05 16,3	5h43 16,3	0h11 2,6	0h57 2,6	6h01 15,9	0h39 1,7	1h29 2,6	2h28 3,4
9h45 9,7	11h09 9,4	12h27 9,7	7h32 5,0	11h32 2,2	12h07 1,7	6h22 15,4	7h05 14,7	12h13 1,4	6h44 14,7	7h32 13,5	8h27 12,2
15h31 6,1	16h59 6,1	18h18 5,8	13h23 11,0	17h30 13,8	18h09 14,2	12h43 2,2	13h22 2,6	18h22 15,9	12h52 1,7	13h37 2,6	14h30 3,8
22h20 11,8	23h40 12,2	19h17 5,0		23h29 2,6		18h50 14,7	19h34 14,7		19h07 15,9	19h58 15,1	20h57 14,7
13 JEU	14 VEN	15 SAM	16 DIM	25 MER	26 JEU	27 VEN	28 SAM	25 SAM	26 DIM	27 LUN	28 MAR
1h39 13,5	2h21 14,7	3h00 15,4	3h38 15,9	1h47 3,4	2h45 3,8	3h56 4,2	5h18 4,5	3h43 4,2	5h11 4,5	6h33 4,2	0h45 14,7
8h11 4,2	8h46 3,4	9h19 2,2	9h53 1,4	7h52 13,8	8h46 12,6	9h50 11,8	11h05 11,4	9h34 11,4	10h54 10,6	12h17 11,0	7h38 3,4
14h05 12,2	14h43 13,5	15h19 14,7	15h56 15,9	14h06 2,9	14h57 3,8	15h58 4,2	17h09 4,5	15h36 4,5	16h58 4,5	18h18 4,5	13h26 11,8
20h05 3,8	20h48 2,9	21h29 1,7	22h11 1,0	20h24 14,2	21h21 14,2	22h27 14,2	23h39 14,7	22h08 13,8	23h28 13,8		19h25 3,8
17 LUN	18 MAR	19 MER	20 JEU	29 DIM	30 LUN	31 MAR		29 MER	30 JEU	31 VEN	
4h17 16,3	4h57 15,9	5h40 15,4	0h23 1,0	6h38 4,2	0h50 15,1	1h53 15,9		1h47 15,4	2h38 15,9	3h22 16,3	
10h28 1,0	11h05 1,0	11h44 1,4	6h25 14,7	12h23 11,4	7h46 3,4	8h42 2,6		8h29 2,6	9h12 2,2	9h50 1,7	
16h34 16,7	17h14 17,1	17h57 17,1	12h27 1,7	18h22 4,2	13h32 11,8	14h30 12,6		14h19 12,6	15h04 13,8	15h44 14,7	
22h53 0,6	23h37 0,6		18h44 16,7		19h29 3,8	20h27 2,9		20h21 2,9	21h09 2,2	21h53 1,4	